



FICHE D'ADHESION
Année 2022/ 2023



Réinscription

Nouvelle inscription

Couleur de ceinture : _____

Si la saison précédente vous étiez licencié(e) dans un club différent, veuillez préciser :

le club : _____ et N° de licence _____ (obligatoire)

LICENCIÉ(E) :

Nom & Prénom : _____

Date de naissance : _____

Sexe : Masculin Féminin

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Allergies connues : _____ Traitements : _____ Autres maladies : _____

LES PARENTS ou TUTEUR *

PERE
Nom & Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Profession : _____

N° de téléphone : _____

Mail : _____

MERE
Nom & Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Profession : _____

N° de téléphone : _____

Mail : _____

EN CAS D'URGENCE :

Personne à prévenir : Père, Mère, Autres (à préciser ci-dessous)

Nom & Prénom : _____

Lien de parenté : _____

Numéro de téléphone : _____

Autorise N'autorise pas : le club à diffuser la photo de mon enfant dans le journal et sur le site internet du club.

Autorise N'autorise pas : mon enfant à participer pendant toute la saison sportive aux manifestations sportives auxquelles le club l'inscrira et où il s'y rendra accompagné d'un de ses parents ou de son tuteur et sera donc sous leurs responsabilités.

Je soussigné(e) _____, demeurant à _____
certifie avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du Judo Club de Rilhac Rancon, ils sont disponibles sur simple demande, ainsi que du protocole COVID 19.

Fait à Rilhac Rancon, le _____

SIGNATURE

Nom et prénom et qualité (Licencié, Père, Mère ou Tuteur) du
signataire _____

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Conformément à la loi « informatique et libertés » du
6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification
Aux informations qui vous concernent

Tarifs :

LICENCE FFJDA Toutes catégories (assurance comprise) **41.00€**

COTISATIONS CLUB ANNUELLES :

| | | |
|---------------------------|---------------------|---------|
| MICRO POUSSIN | 2018-2017 | 117,00€ |
| MINI-POUSSIN / POUSSIN | 2016-2015-2014-2013 | 123,00€ |
| BENJAMIN ET PLUS | 2012 & avant | 135,00€ |
| TAÏSO - RÉVEIL Musculaire | | 70,00€ |

REDUCTIONS FAMILLES (à déduire des cotisations club annuelles) :

| | |
|-------------|---------|
| 2 adhérents | 12,00€ |
| 3 adhérents | 33,00€ |
| 4 adhérents | 70,00€ |
| 5 adhérents | 120,00€ |

MODALITES DE PAIEMENT:

Etablir impérativement un chèque distinct pour la licence (encaissement immédiat)

Possibilité de paiement en 3 fois maximum pour les cotisations club annuelles :

les chèques seront encaissés au 10/10/2022- 10/01/2023 - 10/03/2023.

-> Merci de ne pas anti-dater les chèques

-> Les chèques devront être à l'ordre du JCRR

Sont acceptés : les «bon CAF», «coupon sport» (ANCV), «Pass'club et Shake@do » (CD87).

Horaires des entrainements :

Lundi : 18h30 à 20h00 - 2012 et avant

DOJO du Palais sur Vienne

Mardi : 17h30 à 18h15 - 2017-2018

18h30 à 19h30 - 2015-2013

19h30 à 20h30 - TAÏSO -réveil musculaire (à partir de 15 ans)

Vendredi : 17h30 à 18h30 - 2015-2016

18h30 à 20h00 - 2011- 2014

20h00 à 21h30 - 2010 et avant

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des effectifs de chaque cours.

Dossier complet :

- Fiche d'adhésion
- Formulaire de licence
- Autorisation médicale à la pratique du judo en entrainement et en compétition

Le dossier devra être rendu complet avant le 30 septembre 2022.

Le montant de l'inscription est dû pour la saison, en totalité, et ne sera pas restitué (même en cas de maladie ou de blessure).

Possibilité de paiement en deux ou trois fois pour les cotisations club, sous réserve de fournir les chèques correspondants, au moment de l'inscription. Les dates d'encaissements seront : octobre 2022 – janvier 2023 –mars 2023.

Une attestation de l'acquittement du paiement de l'inscription sera délivrée sur demande.

Le montant de la licence assurance comprise pour la saison 2022/2023 est de 41.00 €, le paiement sera à part des cotisations club annuelles et sera encaissé immédiatement.

Le formulaire licence FFJDA (Fédération Française de Judo-Jujitsu, kendo et Disciplines Associées) est obligatoire, il devra être complété et signé, pour les mineurs par le responsable légal (il est remis le jour de l'inscription).